

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité -Travail-Progrès



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES
AFFAIRES SOCIALES

Déclaration du Niger

SOIXANTE-SEIZIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE L'OMS

Thème: 13.6 Feuille de route Mondiale pour vaincre la méningite à horizon 2030

Madame la Présidente ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation mondiale de la Santé ;

Mesdames, Messieurs les délégués.

Mesdames, Messieurs

Le Niger s'aligne à la déclaration faite par le Boswana au nom des 47 états membres de la région Africaine de l'OMS sur le point le 13.6 Feuille de route pour vaincre la méningite à l'horizon 2030 et remercie le Secrétariat pour la qualité du rapport.

La méningite est une maladie à lourdes conséquences socio-économiques et sanitaires qui sévit dans tous les pays du monde avec prédilection dans la ceinture de la méningite couvrant l'Afrique subsaharienne.

La feuille de route mondiale qui trace une voie pour y parvenir d'ici 2030 visant à : i) éliminer l'épidémie de méningite bactérienne ; ii) réduire le nombre de cas imputables à la méningite bactérienne à prévention vaccinale de 50 % et le nombre de décès de 70 % ; iii) réduire le handicap et améliorer la qualité de vie à la suite d'une méningite. Elle a été approuvée par la Soixante-Treizième Assemblée de la Santé en novembre 2020.

Au Niger, depuis 2015, presque chaque année, des cas de méningite sont enregistrés. L'année 2023 n'a pas échappée car déjà à la date du 1^{er} mai, un total de 1 210 cas/49 décès a été enregistré dans deux régions du pays (Zinder et Tahoua).

Face à cette menace récurrente, le Niger avec l'appui de ses partenaires met en œuvre les stratégies de lutte contre la méningite basée sur :

- La prévention à travers la vaccination préventive ,la riposte et les activités de communication pour un changement de comportement
- Le diagnostic et la prise en charge des cas
- L'approvisionnement régulier des médicaments, et des tests diagnostic
- La surveillance cas par cas de la méningite sur toute l'étendue du territoire
- L'introduction de la Surveillance Pédiatrique au niveau des 4 sites sentinelles,
- La mise en œuvre des reformes d'amélioration de la gestion des données
- La supervision

En comparant les principaux piliers de la feuille de route méningite de l'OMS, il ressort clairement que notre pays est dans la voie de la mise en œuvre de cette directive. C'est dire que mon pays marque son adhésion totale à cette feuille.

Le Niger remercie tous les partenaires en général et l'OMS en particulier pour les constants appuis techniques et financiers dans le cadre de la riposte aux flambées.

Pour terminer

- le Niger demande à l'OMS de faciliter l'accès aux vaccins aux pays qui continuent à enregistrer des épidémies de méningite.

-le Niger prend note du Rapport

Je vous remercie de votre aimable attention